Je soussigné Reconnois avoir receu de Monsieur —
Joubert Tresorier de l'academie Royale de chirurgie
La somme de Vingt neuf livres dix sols pour les fauteuils
et chaises fournis pour le jour de la seance publique
de ladite academie de la presente année mil sept cens
cinquante huit - dont quittance a paris ce six avril
1758 —

J F Guillicaumon

Vû Cotte Dam.

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C. 2 N 432

ARC 11
d. 46 n° 43